

LA RÉVOLTE DES KADA DU FPR (1997-1998), UN « MOMENT CRITIQUE » DANS L'ÉVOLUTION DU RWANDA POST-GÉNOCIDE

[Jean-Paul Kimonyo](#)

Karthala | « Politique africaine »

2020/4 n° 160 | pages 159 à 186

ISSN 0244-7827

ISBN 9782811127923

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2020-4-page-159.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Karthala.

© Karthala. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LE DOSSIER

JEAN-PAUL KIMONYO

LA RÉVOLTE DES *KADA* DU FPR (1997-1998), UN « MOMENT CRITIQUE » DANS L'ÉVOLUTION DU RWANDA POST-GÉNOCIDE

Cet article examine depuis l'intérieur du Front patriotique rwandais un moment crucial du processus de sortie de crise post-génocide au Rwanda, « la révolte des cadres du FPR » en 1997 et 1998. Pour ce faire, il s'appuie sur la notion de « moments critiques », périodes de contingence politique durant lesquelles le champ des possibles s'élargit. La révolte des *kada* contre les pratiques néo-patrimoniales des dirigeants politiques et militaires de leur mouvement et des autres partis de la coalition gouvernementale a favorisé l'accession au pouvoir suprême de Paul Kagame ainsi qu'un profond changement de gouvernance.

Plus de 25 ans après la rupture qu'ont constituée le génocide des Tutsi et la guerre civile d'avril-juin 1994, l'une des caractéristiques des études sur la « sortie de génocide » au Rwanda réside dans la quasi-absence d'enquêtes macro-historiques offrant une perspective de longue durée. De façon générale, on constate une carence de travaux historiques factuels proposant une compréhension interne des événements par les acteurs rwandais eux-mêmes¹. Une telle situation pourrait s'expliquer par la coloration très normative adoptée par les études des pays de la périphérie, dans le prolongement de la promotion de la démocratie menée par les pays occidentaux à l'échelle globale à la fin de la guerre froide, tout particulièrement par les études de *peacebuilding*². À l'évidence, ces approches normatives dominent les travaux sur le Rwanda d'après 1994.

En raison de la domination du champ politique rwandais par le Front patriotique rwandais (FPR) depuis 1994, la plupart des recherches à partir de cette date placent ce dernier au centre de leurs analyses. Malgré cette centralité

1. Pourtant, les études rwandaises d'avant 1994 sont riches en travaux en histoire ou en anthropologie qui ont valu à leurs auteurs d'importantes distinctions académiques.

2. D. Chandler, « Rhetoric without Responsibility: The Attraction of "Ethical" Foreign Policy », *The British Journal of Politics and International Relations*, vol. 5, n° 3, 2003, p. 295-316; N. Lemay-Hébert, « Critical Debates on Liberal Peacebuilding », *Civil Wars*, vol. 15, n° 2, 2013, p. 242-252.

Rwanda. L'État depuis le génocide

– à de rares exceptions près³ –, la littérature considère le FPR essentiellement comme une « boîte noire » dont les actions et leurs conséquences sont décrites dans une position d'extériorité, sans véritablement chercher à en comprendre le fonctionnement et la rationalité interne. Faute d'études suffisantes sur les origines, la pensée, le fonctionnement et l'évolution du FPR, la nature et l'histoire de cet acteur central du processus rwandais de reconstruction sont appréhendées essentiellement par inférence, sans assise archivistique. Cette approche, demeurant largement externe à son objet d'étude, conduit à construire dans la littérature une image du FPR comme une institution exclusivement soucieuse d'asseoir sa domination du champ politique et social rwandais, dont le discours idéologique n'aurait visé qu'à se prémunir de la critique extérieure et à contrôler la population rwandaise⁴.

Le présent article se propose d'entrouvrir « la boîte noire » FPR et d'examiner, depuis l'intérieur du mouvement, un moment crucial du processus de sortie de crise au Rwanda, caractérisé par « la révolte des cadres du FPR » en 1997 et 1998. Durant cette séquence, les cadres se sont révoltés contre le *leadership* de leur parti, protestant contre les pratiques patrimoniales de différents dirigeants politiques et militaires puis contre le manque de perspective de changement. Cette crise aigüe a provoqué une catharsis aux effets structurants. La réponse du FPR à cette crise devait devenir la matrice de l'émergence des institutions du « nouveau Rwanda » tandis qu'elle devait également créer un schisme au sein du mouvement dont les répercussions sont encore palpables aujourd'hui, notamment à travers le conflit avec l'Ouganda. Le présent article tente de mettre en lumière les débats lourds de conséquences qui ont animé le FPR à un moment clé de son évolution tout en historicisant la trajectoire du mouvement qui évolue en fonction des situations et des hommes et des femmes qui le constituent et le dirigent.

Pour analyser cette « révolte des cadres du FPR », j'entends m'inspirer de la notion de « moments critiques » – « *critical junctures*⁵ » en anglais –, moments qui s'insèrent dans les processus de développement institutionnels réguliers et en constituent le point de départ, la bifurcation ou encore le changement. Les moments critiques sont caractérisés par une situation de forte contingence durant laquelle les influences structurelles sur l'action politique se relâchent, ouvrant le champ des possibles aux acteurs les plus déterminants.

L'article se base sur un corpus de plusieurs dizaines d'archives – écrites et audiovisuelles – internes au FPR, ainsi que sur de nombreux articles

3. B. Chemouni et A. Mugiraneza, « Ideology and Interests in the Rwandan Patriotic Front: Singing the Struggle in Pre-Genocide Rwanda », *African Affairs*, vol. 119, n° 474, 2020, p. 115-140.

4. *Ibid.*, p. 116-117.

5. G. Capoccia et R. D. Kelemen, « The Study of Critical Junctures: Theory, Narrative, and Counterfactuals in Historical Institutionalism », *World Politics*, vol. 59, n° 3, 2007, p. 341-369.

de presse de l'époque. Ajoutons que la grande majorité de ces documents internes n'avaient pas, au moment de leur rédaction, vocation à être diffusés⁶. Ces documents étaient généralement rédigés en anglais quand les articles de presse cités étaient largement rédigés en kinyarwanda. Les documents internes au FPR couvrant la période de référence de cet article (de 1995 à 2000) sont disponibles au secrétariat du FPR à Kigali⁷. Enfin, une vingtaine d'entretiens anonymisés complète le corpus mobilisé ici, que ce soit avec des membres ordinaires, des cadres ne faisant pas partie de la direction du mouvement et des dirigeants⁸.

Un éclairage biographique s'impose pour expliciter mon rapport aux faits relatés dans l'article. Je suis membre du FPR de longue date et j'ai, depuis, occupé des fonctions de conseiller auprès du président Paul Kagame tout en essayant de contribuer en tant qu'universitaire aux débats qui ont marqué la production scientifique sur le Rwanda ces dernières années.

SORTIE DE GUERRE, SORTIE DE GÉNOCIDE : LE CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL DE LA RÉVOLTE DES CADRES DU FPR

La crise à l'origine de la révolte des cadres du FPR s'inscrit dans le prolongement de l'instabilité politique et sociale qu'a connue le pays après le génocide des Tutsi et la guerre civile de 1990-1994. Le premier gouvernement d'union nationale, formé en juillet 1994, tombe en août 1995 après le limogeage du Premier ministre Faustin Twagiramungu, issu du parti Mouvement démocratique républicain (MDR). Les dissensions politiques et idéologiques, les tensions entre les deux principaux partenaires gouvernementaux, le FPR et le MDR, dans un contexte de crise sécuritaire aiguë, avaient mené à cette rupture. La poursuite de la guerre contre l'insurrection des forces génocidaires dans le Nord-Ouest du pays, les arrestations massives de présumés acteurs du génocide et les conflits fonciers entre anciens « réfugiés de 1959 », réfugiés de 1994 et occupants constituaient les sources principales de conflit.

Ceux qu'on appelait « les réfugiés de 1959 » étaient en fait composés de différentes cohortes de réfugiés qui avaient fui les épurations ethniques des années 1959 à 1964 lors du renversement du pouvoir indigène monarchique tutsi au profit d'une contre-élite hutu soutenue par l'administration coloniale belge et l'Église catholique. Environ 200 000 réfugiés, tutsi dans leur grande

6. Toutes les traductions sont de l'auteur.

7. Lorsqu'en 2015 je consultais ces documents au secrétariat du FPR, la documentaliste m'a expliqué qu'un certain nombre de chercheurs, rwandais comme étrangers, m'avaient devancé.

8. Cet article reprend des propos développés dans mon ouvrage *Rwanda demain ! Une longue marche vers la transformation*, Paris, Karthala, 2007.

Rwanda. L'État depuis le génocide

majorité, s'étaient alors établis dans les pays limitrophes du Rwanda, en particulier en Ouganda, au Burundi, au Congo-Kinshasa et en Tanzanie⁹. Un autre groupe, plus restreint, avait également trouvé refuge au Kenya. En 1973, la recrudescence de la violence visant les étudiants et les jeunes fonctionnaires tutsi au Rwanda provoquait de nouveaux départs en exil, cette fois surtout de jeunes gens éduqués fuyant le pays individuellement. Quelques milliers de paysans fuyaient également leur terre natale. Dans les années 1970 et 1980, plusieurs centaines de réfugiés rwandais trouvèrent asile en Europe, en Belgique surtout, et au Canada. Au tournant des années 1980, face à la crise économique frappant les pays de la région, les violences xénophobes se multiplièrent contre les réfugiés rwandais. Confronté aux revendications du droit au retour portées par les réfugiés, le gouvernement du Président Habyarimana déclarait que le pays était trop exigu pour les accueillir, exigeant qu'ils demeurent dans leur pays d'asile¹⁰. La réunion de certains membres d'associations politiques et d'officiers rwandais réfugiés ayant participé à la guérilla de Yoweri Museveni en Ouganda mena à la formation du FPR, guidé par la revendication du retour chez eux de près d'un demi-million de réfugiés rwandais¹¹.

Dès juillet 1994, soit quelques semaines après la prise de Kigali par le FPR, les « réfugiés de 1959 » rentrèrent donc au Rwanda en masse, sans aucune forme de préparation. Ils occupèrent les maisons laissées vacantes par les nouveaux réfugiés de 1994, lesquels avaient suivi les forces génocidaires au Zaïre et en Tanzanie, fuite provoquée par la peur du FPR pour les uns, pour échapper à toute répression en raison de leur participation au génocide pour les autres. Fin 1996, après l'attaque des camps de réfugiés au Zaïre par l'APR (Armée patriotique rwandais), des centaines de milliers d'entre eux prirent le chemin du retour vers le Rwanda, rapidement suivis par ceux qui avaient cherché refuge en Tanzanie. Dans les villes, l'occupation des maisons par les « réfugiés de 1959 » et par des rescapés du génocide opposait ces deux groupes aux propriétaires de retour de leur exil zairois ou tanzanien. Enfin, le chaos des lendemains du génocide, constitué de pillages ou d'autres abus de toute sorte commis par certains militaires du FPR et des civils, s'était peu à peu apaisé, laissant la place à un ordre précaire.

9. Pour une estimation à partir des chiffres du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, voir United Nations High Commissioner for Refugees, *The State of the World's Refugees 2000: Fifty Years of Humanitarian Action*, Genève/Oxford, UNHCR/Oxford University Press, 2000, p. 49.

10. République rwandaise, Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND), « Position du comité central du MRND face au problème des réfugiés rwandais », 26 juillet 1986.

11. J.-P. Kimonyo, *Rwanda demain...*, *op. cit.*

Fin août 1995, le président de la République Pasteur Bizimungu, issu du FPR, confia à une personnalité du MDR, Pierre-Célestin Rwigema, la charge de former un nouveau gouvernement. Ce dernier rassemblait des personnalités plus accommodantes politiquement vis-à-vis du FPR. Mais nombre des membres de ce nouveau gouvernement, issus du FPR ou d'autres partis, s'illustrèrent par des pratiques de corruption et de clientélisme, contribuant ainsi au maintien d'une atmosphère politique et sociale délétère. Or c'est précisément contre ces pratiques d'accaparement patrimoniales que les cadres du FPR s'insurgèrent. Entre-temps, trois ans après la fin du génocide, l'extrême dénuement des habitants, élites incluses, s'était légèrement atténué grâce à une aide d'urgence massive. Néanmoins, l'instabilité politique au sommet de l'État et l'exacerbation de l'insécurité dans le Nord et l'Ouest du pays en raison des attaques récurrentes de groupes armés en provenance des camps de réfugiés du Zaïre, conjuguées à la baisse rapide de l'aide internationale d'urgence compromettant la reprise économique entre 1997 et 1999¹², ternirent l'élan restructeur des débuts. Au sein des cadres du FPR, un sentiment d'échec se développa alors, d'autant qu'il était associé à l'absence de toute perspective d'amélioration de la situation compte tenu du contexte politique durant cette période.

LA RÉVOLTE DES CADRES DU FPR

Les kada

Les cadres ordinaires¹³ du FPR se recrutaient pour la plupart chez les jeunes gens dont les parents formaient la cohorte des « anciens réfugiés de 1959 ». À l'instar de toutes les recrues du FPR, leur engagement dans la lutte armée s'était accompagné d'une formation au sein des écoles politiques clandestines du mouvement disséminées dans tous les pays de la sous-région (Ouganda, Burundi, Zaïre, Tanzanie et Kenya). Pour devenir un cadre du mouvement, un *kada* – adaptation en kinyarwanda du terme « cadre » en français –, une instruction politique et idéologique plus poussée s'imposait au sein de la Cadre Development School basée en Ouganda. Dotés d'un niveau d'éducation élevé acquis sur les bancs des universités des pays de la région, ces jeunes gens se distinguèrent par leur engagement précoce pour la cause du retour au Rwanda des réfugiés de 1959. Dès la formation du FPR en 1987, ces cadres

12. Selon la Banque mondiale, la croissance du produit intérieur brut par habitant en dollar constant était de 32,23 % en 1995, 12,74 % en 1996, 13,85 % en 1997, 8,85 % en 1998 et 4,32 % en 1999. World Bank, World Indicators, 2020. <<https://data.worldbank.org/indicator>>.

13. Les cadres ordinaires se distinguaient de cadres seniors qui, eux, assumaient les positions dirigeantes au sein du FPR.

Rwanda. L'État depuis le génocide

avaient été la cheville ouvrière du mouvement, représentant le lien indispensable entre la direction et les populations réfugiées.

En raison du caractère diversifié et dispersé de la base sociale du FPR, ils jouèrent un rôle de premier plan dans l'expansion et l'animation de l'organisation. Ils travaillaient à plein-temps et se déplaçaient jusque dans les contrées les plus reculées des multiples pays visités. Ils vivaient, se logeaient et se déplaçaient grâce aux contributions des communautés qui les recevaient. À la fois mobilisateurs, recruteurs, logisticiens, conciliateurs, la polyvalence était une caractéristique emblématique de la figure du *kada*.

Au printemps puis à l'été 1994, tandis que le FPR gagnait du terrain militairement contre les forces génocidaires, puis dans les mois qui suivirent la fin du génocide, les *kada* furent les principaux agents administratifs du pays en charge de la gestion locale des populations. Hautement politisés et souvent employés comme agents de propagande, nombre de ces *kada* venus de l'extérieur persévérèrent dans leur vocation initiale en se convertissant dans les métiers de la communication et fondèrent en particulier des organes de presse. Les journalistes issus de la presse indépendante et démocratique des années 1990, hutu comme tutsi, qui avaient pu échapper aux massacres entre avril et juillet 1994 formaient le second groupe important animant le débat public à cette époque. Beaucoup de ces survivants adhèrent au FPR et accédèrent à leur tour au rang de *kada*. Au lendemain du génocide, ces *kada* journalistes constituaient le groupe d'opinion le plus influent parmi les membres non dirigeants du FPR.

La contestation publique

Dès 1995, les journaux de presse écrite, ceux qui paraissaient avant le génocide comme ceux qui se créaient alors, dénonçaient timidement les accaparements de biens de la part de certaines des nouvelles autorités politiques et militaires. Leur attention se concentrait toutefois pour l'essentiel sur les dissensions entre acteurs politiques et sur les nombreux problèmes de sécurité. À partir de 1997, une contestation portant plus spécifiquement sur des questions d'éthique politique et d'orientation idéologique commença à s'exprimer, répercutée dans des journaux réputés proches du FPR. Même si le système de partage du pouvoir et l'action des autres partis de la coalition gouvernementale se trouvaient mis en cause, leur cible privilégiée fut toutefois le FPR.

Un premier article du magazine *L'Ère de Liberté* paru en juillet 1997 lança les hostilités¹⁴. Il dénonçait la corruption généralisée, le népotisme et « l'arrogance

14. « Pourquoi la révolution du FPR a-t-elle échoué ? », *L'Ère de Liberté*, n° 34, juillet 1997, p. 5-8.

devenue une méthode de gouvernement ». Il expliquait ensuite que le système de partage du pouvoir entre partis politiques avait été récupéré par des « cliques *akazu* » issues des différentes formations partisans de la coalition. L'usage du terme *akazu* dans le contexte de l'époque revêtait une connotation infamante. Il avait en effet été employé durant la période de démocratisation pour désigner le cercle restreint autour du Président Habyarimana, de sa femme et des membres de la famille de cette dernière. *Lakazu* avait été accusé d'orchestrer la violence meurtrière et sectaire qui avait fait le lit du génocide et de la turpitude économique¹⁵. S'interrogeant sur la disparition des ambitions révolutionnaires du FPR, l'article dénonçait également le détournement du mouvement par une camarilla qualifiée, là encore, d'*akazu*. Celle-ci aurait utilisé la suspension des activités de masse des partis politiques pour éviter de rendre des comptes aux membres du parti¹⁶. Le journaliste identifiait l'origine du problème dans le système de partage du pouvoir :

« Tout a commencé lorsque le FPR a demandé aux présidents du MDR, du PSD, du PL, du PDC et d'autres petits partis de partager le pouvoir. Ce que ces dirigeants ont fait a été d'octroyer à leurs amis des postes de ministres, de députés, d'ambassadeurs, de préfets, de bourgmestres et d'autres postes juteux, sans nullement prendre en compte les compétences. En fait ces nominations avaient pour but de les sortir de la pauvreté, on appelait ça sortir quelqu'un du blindé [le blindé désignait les petites tentes bleues que le HCR donnait aux réfugiés]¹⁷. »

15. *Akazu* est le diminutif en kinyarwanda de *inzu*, la famille lignagère patrilineaire restreinte à quelques générations. Par extension, *akazu* a aussi désigné autrefois le cercle de famille et de pouvoir restreint autour du monarque et de la reine mère. L'usage moderne d'*akazu* a fait surface en 1991 lors d'un meeting politique du MDR, mais cette fois pour désigner la hutte dans laquelle, au sein de la concession familiale, on reléguait un membre de la famille atteint d'une maladie contagieuse et socialement stigmatisée comme la lèpre. Le MDR employait cette dénomination pour désigner le cercle restreint entourant le Président Habyarimana et sa femme. *Lakazu* avait été accusée d'orchestrer la violence meurtrière et sectaire des années 1991-1994 qui avait fait le lit du génocide. Le terme *akazu* avait aussi une connotation néo-patrimoniale pour désigner le système constitué autour du Président Habyarimana et de sa femme qui, depuis le début de la Seconde République, avait dirigé le pays comme une entreprise privée accaparant les ressources publiques et interférant à sa guise dans les affaires et la vie privée des gens. C. Mfizi, « Le réseau zéro : fossoyeur de la démocratie et de la République au Rwanda (1975-1994). Rapport de consultation rédigé à la demande du Bureau du procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda », Arusha, mars 2006; A. Wallis, *Stepp'd in Blood: Akazu and the Architects of the Rwandan Genocide against the Tutsi*, Winchester, Zero Books, 2019.

16. Dans sa déclaration du 17 juillet 1994 portant sur les orientations de la période post-génocide, le FPR avait décrété un moratoire sur l'activité de mobilisation de masse des partis politiques qui n'étaient plus autorisés à fonctionner qu'au niveau de leurs organes centraux, généralement le Bureau politique basé à Kigali. Front patriotique rwandais, « Déclaration du FPR relative à la mise en place des institutions de la transition », 17 juillet 1994.

17. « Pourquoi la révolution du FPR... », art. cité, p. 6.

Rwanda. L'État depuis le génocide

Il poursuivait alors en manifestant son scepticisme face à la réponse des dirigeants du FPR interpellés sur ce désordre et cette gabegie. Ces derniers se retranchaient derrière la nécessité de respecter les accords d'Arusha afin de gagner la confiance de l'étranger tout en prétendant également avoir manqué de temps pour séparer le bon grain de l'ivraie au sein du personnel politique. Ainsi, ajoutait le journaliste, le FPR serait devenu un « mouvement politique aux couleurs difficiles à cerner¹⁸ ». La petite clique au sein du FPR, son *akazu*, se serait jouée du président et du vice-président pour faire ce que bon lui semblait. Rien ne se faisait sans son aval. L'article rapportait encore que, dans la ville de Kigali, on rencontrait de plus en plus de grands immeubles et d'immenses villas en construction appartenant à des dirigeants du FPR qui, par ailleurs, entretenaient des liens de parenté. De plus, ces nouveaux riches comptaient souvent dans leurs fortunes immobilières et foncières d'immenses fermes couvrant de grandes étendues dans la région du Mutara. La charge portée contre les caciques du FPR se concluait en ces termes :

« Les analystes politiques disent que les révolutionnaires dans le FPR ont abdiqué face aux réactionnaires qui ont confisqué la victoire, nous craignons que si cette situation continue, le chaos s'étendra sur l'ensemble du pays et que les militaires peu gradés avec d'autres rwandais qui n'ont pas encore succombé à la cupidité se lèveront pour défendre leurs droits. Une telle éventualité ne pourrait que nous attirer des malheurs¹⁹. »

D'autres journaux de l'époque abondèrent dans le même sens, y compris les organes de presse gouvernementaux comme *Imvaho Nshya* ou *La Nouvelle Relève* et, parfois, le périodique de l'armée, *Ingabo*. Un article publié dans *Le Tribun du Peuple* au mois d'août 1997 attira singulièrement l'attention. Son auteur, cadre du FPR à l'époque, reprenait l'interrogation de *L'Ère de Liberté* sur les causes de « l'échec de la révolution du FPR ». Selon lui, cette révolution avait échoué parce qu'« une fois arrivés au pouvoir, nous avons imité les méthodes du gouvernement qu'hier nous combattions ». Suivait une violente dénonciation de la concussion, de la corruption, du népotisme et de l'esprit de flagornerie, identifiés comme autant de maux gangrenant la société rwandaise. Il se posa alors amèrement la question de savoir si, lui-même et ses camarades, avaient combattu Habyarimana et les siens uniquement pour prendre leur place²⁰ :

« Comment mettre hors d'état de nuire ces membres de la nouvelle nomenclature prédatrice ? [...] Le nombre de ceux qui pensent que notre lutte était motivée par la bonne gouvernance et le développement économique ne cesse de se rétrécir. Une nouvelle mafia

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

20. « Le FPR s'est renié », *Le Tribun du Peuple*, n° 97, août 1997.

La révolte des kada du FPR (1997-1998), un « moment critique »

– qui feint d'être au-dessus de tout soupçon – met méthodiquement le pays sous coupe réglée. Laissez-moi poser aux membres de cette mafia cette question : savez-vous que la population est très mécontente ? [...] Vous rendez-vous compte du fossé qui ne cesse de se creuser chaque jour entre la vie de luxe que vous menez et la misère indescriptible dans laquelle vit au quotidien la population²¹ ? »

Dans le numéro suivant, le journal se fit l'écho d'une réunion de membres du FPR dans le Michigan, tenue à la fin août 1997. Le compte-rendu dénonçait au sein du FPR « l'accumulation des richesses, le manque de redevabilité, l'arrogance, le clientélisme, le patronage politique et la faillite intellectuelle²² ». Dans sa livraison d'octobre 1997, *Le Tribun du Peuple* accentuait encore la charge en ces termes : « Certains disent même que la corruption, le vol, les détournements de fonds publics, l'appât du gain, le népotisme et le favoritisme existent comme à l'époque de Habyarimana²³. »

En octobre 1997, le journal *Ukuri*, édité par un autre journaliste proche du FPR, relayait à son tour les mêmes accusations : « Le FPR gouverne-t-il ou est-il l'ombre de lui-même ? Il serait récupéré par une clique *Akazu* » et, pouvait-on lire, malgré des réalisations positives, « il a cessé d'exister²⁴ ». Enfin, le périodique de l'armée, *Ingabo*, ne fut pas en reste. En octobre 1997, analysant la nouvelle réglementation pour les concours d'accès aux postes administratifs, un article y dénonçait la « voracité des partis politiques et de leurs dirigeants qui se répartissent les postes juteux sans tenir compte des compétences²⁵ ». De toutes ces accusations, celle qui provoquait les plus violents débats, tout en heurtant également au plus profond les personnes mises en cause, était celle d'appartenir à une nouvelle *akazu*, suggérant un parallèle entre leurs pratiques et celles du régime Habyarimana.

LES TENTATIVES DE RÉFORMES INTERNES PAR LA DIRECTION DU FPR*L'autocritique du mouvement*

Le *leadership* du FPR n'attendit pas d'être exposé à cette virulente contestation publique pour chercher à réformer le fonctionnement du parti tout comme le comportement jugé déviant de ses membres. En septembre 1995, après une période de latence, la relance des activités partisans fut initiée. Elle avait pour premier objectif la mise en place de mécanismes de redevabilité

21. *Ibid.*

22. *Le Tribun du Peuple*, n° 98, septembre 1997.

23. *Le Tribun du Peuple*, n° 99, octobre 1997.

24. *Ukuri*, octobre 1997.

25. *Ingabo*, octobre 1997.

Rwanda. L'État depuis le génocide

afin de remédier au désordre qui régnait dans la gouvernance du pays. La session inaugurale des activités du Bureau politique du parti de septembre 1995 exigea qu'un code de conduite pour les dirigeants (*Leadership Code of Conduct*) fût rédigé dans un délai de deux mois. Il sollicita également la mise sur pied rapide d'un Comité de discipline incluant le président de la République et le vice-président, ainsi que la réactivation de l'inspectorat du parti. Enfin, dans sa dernière résolution, le Bureau politique rappela que « la présidence de la République, avec l'appui du parti et du gouvernement avait la lourde responsabilité de concevoir et d'assurer la mise en œuvre des programmes requis pour apporter un changement fondamental au pays²⁶ ».

Consciente qu'une partie de son *leadership* était compromise dans ces pratiques de prédation patrimoniale, la direction du FPR décida de procéder à son propre examen. Durant sa session du 5 juin 1996 consacrée à l'autocritique du mouvement, le National Executive Committee (NEC), l'instance la plus élevée du parti, s'attarda sur le comportement des membres du NEC et du Bureau politique. Les participants dressèrent une longue liste de méfaits imputés aux membres dirigeants ainsi que des faiblesses institutionnelles du parti. À l'échelle des comportements individuels, les travers suivants furent notamment pointés du doigt : l'insouciance, l'arrogance et le mépris, l'affairisme, la corruption, le vol, le meurtre, la négligence des rescapés, le sectarisme ethnique, l'esprit de faction et le népotisme.

S'agissant de l'attitude des membres au sein du parti, plusieurs dysfonctionnements furent déplorés, parmi lesquels sont cités : le silence durant les réunions suivi de critiques formulées en dehors de celles-ci, l'absentéisme, l'évitement entre les cadres œuvrant au sein des instances gouvernementales afin de pouvoir agir chacun à sa guise. Enfin, maints problèmes institutionnels furent relevés comme : le mauvais fonctionnement du NEC et du Bureau politique ; le manque de *quorum* nécessaire lors des réunions, rendant difficile la redevabilité des membres ; le manque d'efficacité, le manque de coordination, l'accaparement des dirigeants par leur travail au sein du gouvernement ; l'absence de mécanisme de redevabilité ainsi que l'absence de clarté des orientations politiques du mouvement²⁷.

Au cours de ces séances d'autocritique, certains participants soulignèrent que les manquements étaient certes mis au jour mais de façon toujours si générale que les responsabilités individuelles ne faisaient guère l'objet d'un examen approfondi. La réunion du 5 juin 1996 se clôtura en préconisant un

26. Front patriotique rwandais, Résolutions de la réunion du Bureau politique du 23 septembre 1995 (Traduit du kinyarwanda par l'auteur).

27. Front patriotique rwandais, Compte-rendu de la réunion du NEC du 5 juin 1996.

renforcement institutionnel du parti afin que celui-ci puisse être véritablement « le moteur du gouvernement » et faire progresser le pays²⁸.

Fin août 1996, le NEC procéda à une seconde séance d'autocritique au cours de laquelle furent rappelées les ambitions considérables du parti. Parmi elles, figurait notamment la volonté d'inaugurer un profond changement dans les manières de penser et d'agir des Rwandais afin d'assurer un développement économique et social adossé à un véritable système de redevabilité. Un comité spécial de discipline pour les dirigeants fut alors mis en place afin de rédiger un rapport à l'intention du comité de discipline ordinaire existant.

En mai 1997, soit 11 mois après la première réunion qui avait lancé le processus d'autocritique du NEC, le rapport de synthèse des deux réunions consacrées à l'exercice fut présenté au Bureau politique, suscitant alors d'intenses discussions. Le rapport reprenait les critiques émises en déplorant la « corruption, la cupidité, et le népotisme²⁹ » de la part de certains dirigeants du pays. Concernant la gouvernance, il mentionnait les projets de création d'un Bureau national de passation des marchés, d'une Autorité rwandaise des recettes, puis d'un Bureau de l'auditeur général. En réponse au rapport qui venait de leur être lu, des participants réclamèrent d'aller plus loin dans la réforme du parti et de sa direction afin qu'il renoue avec ses objectifs originaux :

« Les gens veulent entendre et voir ce que le FPR leur a enseigné, ils veulent voir mis en œuvre ce qu'il leur a promis ; ils veulent que ceux qui les représentent dans les instances gouvernementales agissent et se comportent d'une façon qui reflète les vraies valeurs du FPR en étant exemplaires³⁰. »

Face aux différentes interpellations, la direction rappela que la marge de manœuvre du mouvement demeurait limitée et contrainte par le cadre politique du gouvernement d'union nationale. La transformation que le FPR appelait de ses vœux devait être réalisée en association avec les autres forces politiques. S'agissant des questions de corruption, la direction souligna que la meilleure stratégie résidait dans le développement d'institutions de gouvernance qui se chargeraient de poursuivre et de sanctionner les fautifs³¹.

28. *Ibid.*

29. Front patriotique rwandais, Compte-rendu de la réunion du Bureau politique du 10 mai 1997.

30. *Ibid.*

31. *Ibid.*

Rwanda. L'État depuis le génocide

La question de la propriété foncière et immobilière

Suite à ces séances du Bureau politique consacrées à l'autocritique proprement dite du mouvement, une session spéciale du seul NEC fut organisée le 18 juin 1997 pour apporter des réponses définitives aux graves conflits immobiliers et fonciers que connaissait le pays. Le président Bizimungu et le vice-président Kagame participaient à la réunion durant laquelle il fut rappelé que le parti et le gouvernement avaient exigé à plusieurs reprises la restitution des maisons, des terres et des autres biens occupés à leurs propriétaires, sans que ces résolutions n'aient toutefois pu être appliquées. L'assemblée constata que, depuis juillet 1994, un certain nombre de réfugiés de 1994 revenus au pays avaient pu récupérer leurs biens, mais que beaucoup d'autres demeuraient dans l'impossibilité de rentrer en leur possession. Certains propriétaires n'avaient pas osé les réclamer, craignant pour leur sécurité. En effet, ceux qui avaient tenté de faire valoir leurs droits avaient parfois été victimes d'actes d'intimidation. Certains propriétaires abandonnaient leurs maisons en ville pour aller vivre à la campagne et devenaient très critiques vis-à-vis du FPR. Enfin, d'autres habitants ne réclamaient pas leurs biens parce qu'ils n'osaient pas retourner sur leurs collines en raison des crimes qu'ils y avaient commis³².

Au cours de cette session, il fut également relevé que ces usurpateurs de biens n'agissaient pas toujours par nécessité. Certains sous-louaient ces biens ou se battaient entre eux pour des propriétés qui ne leur appartenaient pas. Lorsqu'ils étaient contraints de quitter les maisons squattées, ils les vandalisaient parfois avant de partir. L'usurpation des maisons s'accompagnait ainsi d'actes de corruption et de vol, comme le souligne le compte-rendu de la réunion :

« Des gens, notamment des membres de notre mouvement, s'allient à des personnes travaillant dans le système judiciaire, des banques et des ministères pour faire abusivement vendre aux enchères des maisons et les acheter frauduleusement. C'est de la corruption alliée à de la conspiration, c'est de la mafia³³. »

Durant cette même réunion, un parallèle fut de nouveau établi entre de tels agissements et les pratiques abusives de ventes aux enchères de biens de particuliers sous le régime Habyarimana³⁴.

À l'issue de ces discussions, le NEC ordonna que les préfets et les autres autorités compétentes restituent les maisons illégalement occupées à leurs

32. Front patriotique rwandais, Compte-rendu de la réunion du NEC du 18 juin 1997.

33. *Ibid.*

34. *Ibid.*

propriétaires sans autre forme de procès³⁵. En septembre 1997, les personnes occupant illégalement des maisons disposèrent d'un délai d'un mois pour quitter les lieux ou trouver un arrangement locatif avec les propriétaires.

Face à la crise politique, aux défaillances de la gouvernance et au manque de perspectives claires d'amélioration des conditions de vie de la population, la direction du FPR prit assez tôt la mesure des problèmes qui se posaient. Elle avait aussi reconnu la part de responsabilité des dirigeants issus du FPR dans la situation du pays. Pour répondre à cela, la direction du parti commença par préconiser et faire appliquer des solutions essentiellement institutionnelles et techniques, comme la création de nouvelles institutions telles que le Bureau de l'auditeur général ou l'Autorité rwandaise des recettes. Enfin, elle ne chercha pas à exiger des comptes aux membres de la direction du mouvement qui se rendaient coupables de conduites abusives.

LES DEUX TEMPS DE LA CLARIFICATION POLITIQUE

La clarification de la position politique du FPR face aux abus croissants s'opéra en deux temps. La première étape se matérialisa par un renouvellement – par le vote mais sans véritable débat – des instances dirigeantes du mouvement. Cependant, face à la permanence et même à l'exacerbation de la contestation publique des *kada*, le parti se retrouva dans l'obligation d'organiser une explication politique plus directe.

Kicukiro I

La réunion du « Conseil consultatif national extraordinaire tenant lieu de congrès », communément appelée « Kicukiro I³⁶ », se tint du 14 au 15 février 1998³⁷. Rassemblant une grande partie des cadres ordinaires du mouvement ainsi que de simples membres, le conseil consultatif prit alors trois décisions marquantes³⁸. La première visait à élargir les rangs du FPR en constituant des Task Forces. Celles-ci auraient pour tâche essentielle le recrutement de nouveaux membres de façon discrète au sein des institutions de l'État.

35. *Ibid.*

36. Kicukiro est le nom du quartier de Kigali où la réunion se déroula.

37. Il s'agit d'une assemblée hybride entre le Congrès et le Bureau politique qui comprenait des représentants des membres de toutes les régions et organes tels qu'ils existaient lors du dernier congrès de décembre 1993 tenu dans la zone occupée par le FPR, ajustés à la nouvelle situation.

38. Secrétariat général du FPR, Rapport d'activité du mouvement RPF-Inkotanyi du 16 février 1998 au 19 juin 1998.

Rwanda. L'État depuis le génocide

La discrétion s'imposait du fait de la suspension officielle des activités de mobilisation de masse par les partis. L'enjeu était d'acclimater le FPR à son nouvel environnement national et de le dépouiller de la forme qui avait été la sienne en exil. Il s'agissait de faire entrer dans les rangs du parti des populations auxquelles il n'avait pas eu accès depuis l'extérieur du pays.

La seconde résolution fut d'organiser de grandes assises nationales afin de discuter des stratégies à adopter pour parvenir à une véritable transformation du Rwanda, allant dans le sens du renforcement de l'unité nationale et de l'amélioration des conditions de vie de la population, préfigurant ici les futures « discussions de village Urugwiro ». Ces assises se déroulèrent à la présidence de la République – « le village Urugwiro » – entre mai 1998 et mars 1999. De ces échanges mêlant élite politique et intellectuelle du pays émergèrent des institutions centrales pour les politiques de réconciliation nationale et le développement économique, en particulier les juridictions *gacaca* et la « Vision 2020 » qui devait guider les grandes orientations socio-économiques du Rwanda. Enfin, la troisième décision prise alors fut l'organisation, séance tenante, d'un vote pour renouveler la composition du NEC et du Bureau politique. Le général Paul Kagame, vice-président et ministre de la Défense, fut élu président du FPR, remplaçant à ce poste Alexis Kanyarengwe, tandis que le président de la République, Pasteur Bizimungu, devenait vice-président du parti, avec comme secrétaire général Charles Murigande. En dehors de ces trois membres du comité directeur, le NEC nouvellement élu comptait sept commissaires, parmi lesquelles on compte quatre nouvelles figures – Donald Kaberuka, Émilie Kayitesi, Munyanganizi Bikoro et Bernadette Kanzayire – et trois personnalités historiques – Tito Rutaremara, Protais Musoni et Denis Polisi. D'autres figures historiques du mouvement assumant par ailleurs des fonctions ministérielles n'étaient pas reconduites comme commissaires, amorçant un changement important au niveau du *leadership* du FPR. À l'issue de la réunion, un nouveau bureau politique de 93 personnes résidant toutes au Rwanda fut constitué³⁹.

L'accession de Paul Kagame à la présidence du parti, lequel s'était manifesté comme l'une des figures de proue du processus de réforme interne au sein du NEC, conjuguée à l'éviction des personnalités les plus contestées⁴⁰, était un signe de changement indéniable. Signe immédiatement perçu par des *kada* qui accordaient par ailleurs leur confiance au nouveau président du parti. Cependant, ce renouvellement à la tête du parti s'était produit sans réel débat ni semblant de campagne. Cette absence avait suscité une frustration chez nombre de membres du FPR qui auraient souhaité une explication politique

39. *Ibid.*

40. Entretiens à Kigali avec G. M., 22 juin 2015, et avec M. G., 18 janvier 2016.

plus franche. Ainsi, dans la liste des doléances et des recommandations qui, dix mois plus tard, furent recueillies lors de la préparation de la grande réunion suivante (Kicukiro II), les cadres consultés, faisant référence à la réunion Kicukiro I, déplorèrent « le manque d'information sur les changements intervenus dans les instances dirigeantes, notamment sur d'éventuels manquements de ceux qui avaient été éconduits⁴¹ ».

À l'évidence, l'élection de la nouvelle équipe dirigeante du FPR ne parvint pas à désamorcer durablement les critiques qui, quelques mois plus tard, reprirent avec la même intensité. Par exemple, l'éditorial du *Tribun du Peuple* de novembre 1998 s'adressait ainsi frontalement au FPR : « Vous vous complaissez de plus en plus dans les travers que vous dénonciez jadis sur les antennes de Radio Muhabura [...]. Pourquoi combattiez-vous Habyarimana⁴² ? » Dans le même journal, dans un autre éditorial publié dans son numéro spécial de décembre 1998 et qui faisait un bilan politique de l'année écoulée, on pouvait lire :

« Vous engloutissez les biens de l'État comme des mercenaires qui s'apprentent à retourner d'où ils viennent, se battant les uns les autres pour en avoir le plus gros morceau. Vous avez créé des centres de formation de voleurs. Vous avez créé une clique *akazu*. *Akazu* normalement signifie favoriser les gens qui vous sont proches et s'accaparer les biens de l'État, et qui sont tout puissants. Ceci se fait par les gens qui gravitent autour du pouvoir en place. Et c'est ce à quoi on assiste sous ce régime, donc *l'akazu* existe⁴³. »

Ici, l'éditorial se faisait l'écho de l'un des points de fixation du débat en cours en cette fin d'année 1998, qui portait sur l'existence ou non d'une *akazu* au sein du FPR. L'article se poursuivait ainsi :

« Les gens commencent à fuir le pays, mais ceux qui partent sont aussi bien des Tutsi que des Hutu. Ils fuient l'injustice sociale qui gangrène le Rwanda, d'autres fuient la pauvreté et quand ils arrivent à l'extérieur, ils disent qu'ils fuient la persécution de l'État. Les rangs de ceux qui partent ne font que grandir. La mafia a gangrené l'État, elle s'est glissée parmi certains hommes politiques et certains militaires hauts gradés, elle a été introduite par des hommes d'affaires experts dans le détournement des biens de l'État en collaboration avec les gens au pouvoir. Ces gens sont des intouchables, et constituent les piliers de *l'akazu*⁴⁴. »

Revenant sur le changement de *leadership* à la tête du FPR dans un article intitulé « À part d'être incapable de diriger l'État, le FPR est en passe d'échouer à se gouverner lui-même », le journal *Ukuri* portait lui aussi une violente

41. Front patriotique rwandais, « Réunion du Bureau politique élargi Kicukiro II », DVD n° 104, Archives du secrétariat du FPR.

42. *Le Tribun du Peuple*, n° 111, novembre 1998.

43. « Éditorial. Le Rwanda à l'heure de tous les dangers », *Le Tribun du Peuple*, numéro spécial, décembre 1998.

44. *Ibid.*

Rwanda. L'État depuis le génocide

charge contre le FPR dont il était pourtant proche. L'auteur y affirmait qu'en réalité, le FPR n'avait jamais véritablement dirigé le gouvernement en demeurant par trop passif. De son point de vue, le changement de direction au sommet du FPR ne poursuivait d'autre but que celui de calmer les esprits afin de mieux maintenir le *statu quo*. Le journaliste poursuivait en affirmant que les « éminences », écartées lors de ce renouvellement, continuaient cependant à travailler dans des commissions du parti comme avant. Évoquant le nouveau président du FPR, Paul Kagame, l'éditorial supputait que si ce dernier n'avait pas abdiqué comme les autres, c'est qu'« il devait être très occupé avec l'armée ». L'article s'achevait sur cette exhortation : puisqu'il avait accepté de diriger le parti, il devait véritablement s'acquitter de sa tâche et assumer pleinement ses responsabilités⁴⁵.

Sentant certainement que la crise de légitimité interne du parti atteignait un seuil critique, la direction décida de discuter des dissensions en organisant une grande réunion rassemblant une grande partie des cadres ordinaires du parti et durant laquelle toutes les questions – ou presque – seraient soumises à la discussion.

Kicukiro II

La réunion du Bureau politique élargi, communément appelée « Kicukiro II », eut lieu les 26 et 27 décembre 1998⁴⁶. Cherchant à approfondir l'examen des causes du malaise persistant, le secrétariat général du parti avait organisé une consultation préalable des membres jusqu'aux cellules de base afin de recueillir leur avis sur le fonctionnement du parti et du pays. La réunion rassembla 563 personnes, essentiellement des cadres issus des anciennes régions du FPR de l'époque de l'exil. Le débat de fond débuta lors de la discussion relative à la justice. L'évocation de fausses accusations de participation au génocide et d'emprisonnements abusifs afin de s'accaparer des biens des accusés suscita des réactions houleuses, focalisées sur les questions d'injustice, d'abus de confiance et de corruption. La discussion s'attarda ensuite longuement sur la question de *Yakazu*. Des *kada* s'insurgèrent contre cette accusation laissant entendre l'existence d'une *akazu* au sein du FPR. Ils soulignèrent qu'à ses débuts l'adhésion au FPR s'opérait au sein des familles, parmi les élèves fréquentant les mêmes écoles et facultés. Par conséquent, selon eux, il était

45. C. Kayumba, « Éditorial. À part d'être incapable de diriger l'État, le FPR est en passe d'échouer à se gouverner lui-même », *Ukuri*, vol. 2, n° 82, octobre 1998.

46. La recension de cette réunion provient des documents suivants : Front patriotique rwandais, « Réunion du Bureau politique élargi Kicukiro II », DVD n° 103, 104, 105, 106 et 107, Archives du secrétariat du FPR.

assez naturel que ces adhérents précoces, proches les uns des autres, aient assumé des positions de *leadership* au même moment. En réaction à cette explication, un intervenant demanda de ne pas éluder trop rapidement la question. En effet, insista-t-il, le rapport des consultations lu au début de la réunion montrait que le problème de *l'akazu* avait été soulevé un peu partout dans les cellules de base du parti.

La discussion évolua cependant, laissant de côté le sujet de *l'akazu* pour envisager d'autres problèmes de gouvernance du mouvement. Des intervenants insistèrent sur le malaise existant. Ils exigèrent que toute la lumière soit faite sur les accusations de népotisme et de corruption, notamment celles visant l'enrichissement rapide et suspect de certains membres influents du parti. Les noms de nombre de hauts responsables gouvernementaux furent ainsi publiquement cités.

Une intervenante se faisant la porte-parole des veuves de combattants du FPR et de leurs enfants renvoya dos à dos les uns et les autres. Pour elle, les querelles sur la corruption mettaient aux prises des nantis qui s'enviaient les uns les autres.

Ces dénonciations rencontrèrent une certaine résistance. Le secrétaire général du parti et les quelques officiels qui s'exprimèrent au cours de la réunion accusèrent les cadres présents de tenir des propos malveillants. Une ancienne maire de la ville de Kigali, souvent prise à partie dans les journaux, déclara que les cadres l'avaient profondément blessée en la salissant injustement à longueur de journée. Selon elle, son seul tort avait peut-être été de s'être fait construire une maison avec un prêt bancaire qui, disait-elle, lui serait certainement difficile à rembourser.

Dans son allocution de clôture de cette première journée de réunion, le président du parti, Paul Kagame, prit le contre-pied de certains officiels qui s'étaient exprimés. Sans chercher à minimiser le problème de la corruption, il tenta plutôt d'en montrer toute la complexité. Il accusa une partie des cadres d'ambivalence par rapport à cette question et, pour nombre d'entre eux, attribua leurs critiques à l'envie plutôt qu'à une condamnation fondée sur des principes. Relativisant la notion d'*akazu*, il mit plutôt en exergue le caractère inacceptable de certaines injustices comme les fausses accusations de participation au génocide en vue de s'accaparer des biens matériels. Il informa ensuite l'audience que de nombreuses personnes répondaient de leurs actes, emprisonnées en raison de leur implication dans de telles intrigues ou encore dans des meurtres crapuleux. Il poursuivit en posant la question de savoir si le FPR s'était battu contre le régime corrompu précédent simplement pour le remplacer et faire perdurer de telles pratiques. Si tel était le cas, il était prêt à s'en dissocier.

Sur ce point, il exposa les trois phases de sa stratégie pour combattre la corruption: la mise en place d'institutions assurant la redevabilité et la

Rwanda. L'État depuis le génocide

transparence, la sensibilisation contre la corruption, et enfin l'application de sanctions sévères, en commençant par les membres du parti. À ce titre, il ajouta que le FPR devait accélérer la mise en œuvre du projet d'élections locales en cours de préparation afin que la population puisse, autant que faire se peut, choisir elle-même ses dirigeants. Tout en reconnaissant les défis d'une telle entreprise dans le contexte actuel, il affirma que le parti ne devait pas prendre comme prétexte les circonstances particulières du moment pour se prémunir du jugement des électeurs. Paul Kagame acheva son allocution en récusant vivement les allégations selon lesquelles il ferait partie d'une *akazu*, la soutiendrait ou la tolérerait. Il affirma au contraire qu'il n'acceptait pas ces *akazu* et lutterait contre elles énergiquement.

La seconde journée de la réunion reprit la présentation des thèmes sectoriels et se déroula dans une atmosphère moins tendue. Dans son allocution de clôture des deux journées de session, le président du FPR, Paul Kagame, prit à partie les cadres présents en les mettant face à leurs responsabilités :

« Pour les cadres du FPR, les dirigeants sont devenus des criminels ! Appelez-les et demandez-leur des comptes. Les dirigeants ne peuvent pas être un éternel problème, corrigez-les, éduquez-les ou changez-les, mais à la fin, si vous avez des dirigeants, vous devez vous identifier à eux et eux à vous. C'est pour moi le principal problème de notre organisation. La deuxième chose que je vous demande est d'avoir une ligne idéologique claire⁴⁷. »

Quelques jours plus tard, une synthèse des articles parus dans différents journaux sur la réunion de Kicukiro se fit l'écho d'un sentiment largement partagé de « déballage aux conséquences imprévisibles⁴⁸ ».

La campagne contre la corruption

Le 10 février 1999, soit deux mois après la réunion de Kicukiro II, un remaniement ministériel eut lieu : sur les cinq ministres remerciés, quatre étaient issus du FPR, parmi lesquels on comptait des leaders historiques du mouvement. D'autres dirigeants tout aussi « historiques » éclaboussés par des scandales furent démis de leurs fonctions ou mutés⁴⁹.

47. Front patriotique rwandais, « Réunion du Bureau politique Kicukiro II », DVD n° 107, Archives du secrétariat du FPR.

48. *Le Baromètre*, n° 8, 15-31 janvier 1999.

49. « Parmi les personnalités citées comme puissantes et corrompues, les ministres Joseph Karemera, Jacques Bihozagara et Aloysia Inyumba quittent le gouvernement, l'ambassadeur Théogène Rudasingwa est rappelé à Kigali, et Gerald Gahima est remplacé comme secrétaire général au ministère de la Justice où il était le véritable homme fort. C'est dès lors le FPR qui est le plus touché par le remaniement. » F. Reyntjens, « Évolution du Rwanda et du Burundi, 1998-1999 », in S. Marysse et F. Reyntjens (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1998-1999*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 3.

À partir de la fin de l'année 1998, des ministres des partis partenaires du FPR avaient commencé à démissionner, essentiellement pour éviter d'avoir à répondre de leur gestion. La tendance s'accrut dans la seconde moitié de l'année 1999. La réunion du Bureau politique du FPR de Mulindi, organisée entre le 9 et le 11 juillet 1999, s'inscrivit dans la droite ligne de celle de Kicukiro II et s'attarda, cette fois-ci, sur les moyens concrets pour lutter contre la corruption. Durant la réunion du NEC, Paul Kagame demanda aux députés issus du FPR que l'Assemblée nationale renforce ses activités de contrôle du gouvernement et use pleinement de ses prérogatives⁵⁰.

En conséquence, entre octobre 1999 et février 2000, trois ministres firent l'objet d'une motion de censure devant l'Assemblée nationale quand trois autres se virent placés sous le coup d'enquêtes judiciaires : tous étaient soupçonnés de malversations. En janvier 2000, le président désigné de l'Assemblée nationale, Joseph Sebarenzi, issu du Parti libéral, présenta sa démission⁵¹. Il fut victime de sa mésentente avec la direction du FPR qui lui reprochait de vouloir mener l'action de contrôle parlementaire selon son bon vouloir⁵². Enfin, le 28 février 2000, le Premier ministre Pierre-Célestin Rwigema annonça également sa démission en raison de soupçons de corruption pesant sur lui et, par ricochet, sur le gouvernement qu'il dirigeait.

Les investigations que l'Assemblée nationale menait sur la gestion des ministres suscitèrent des tensions au sein du FPR entre le Président Bizimungu qui y était opposé et d'autres membres du NEC. La formation d'un nouveau gouvernement prit trois semaines et engendra une nouvelle crise au sein du parti, centrée à cette occasion sur le Président Bizimungu.

Le 20 mars 2000, un nouveau gouvernement fut installé à la tête du pays avec comme Premier ministre Bernard Makuza, issu du MDR. Lors de la prestation de serment des nouveaux ministres, le Président Bizimungu exprima ouvertement ses griefs contre les enquêtes parlementaires, leur reprochant leur sélectivité, d'enfreindre la loi et de semer la confusion. Trois jours plus tard, le 23 mars 2000, le Président Bizimungu présenta sa démission du poste de président de la République ainsi que de ses fonctions au sein du FPR. Le lendemain, lors d'une séance extraordinaire du Parlement, il fut accusé d'évasion fiscale, de dépossession illégale de terrains d'habitants de Masaka dans la banlieue de Kigali et de s'être opposé à la campagne de lutte contre la corruption, craignant d'être lui-même mis en cause⁵³. Il semblerait qu'il ait aussi été victime de sa prise de distance politique progressive avec

50. Front patriotique rwandais, Rapport de la réunion du Bureau politique du 8 mars 2000.

51. F. Reyntjens, « Évolution du Rwanda et du Burundi... », art. cité, p. 3.

52. Entretien à Kigali avec G. M., 22 juin 2015, et avec M. G., 18 janvier 2016.

53. F. Reyntjens, « Évolution du Rwanda et du Burundi... », art. cité, p. 6.

Rwanda. L'État depuis le génocide

le vice-président Paul Kagame et de son rapprochement avec les rivaux de ce dernier, restés proches du régime ougandais. Le vice-président Kagame assumait l'intérim du pouvoir avant d'être désigné président de la République le 17 avril 2000 à l'issue d'un vote, par 81 voix contre 5, lors d'une session conjointe du gouvernement et de l'Assemblée nationale.

Après le remaniement ministériel de février 1999, les sanctions politiques et administratives contre des personnalités dont la réputation avait été entachée par des affaires de corruption se poursuivirent et s'intensifièrent. Une nouvelle vague de défections politiques s'ensuivit⁵⁴.

Les pratiques de trafic d'influence et de fraude bancaire à grande échelle qui défrayaient la chronique dans les journaux allèrent jusqu'à mettre l'ensemble du secteur bancaire en danger. Le risque d'une crise de solvabilité s'accroissait rapidement pour la plupart des banques privées, nécessitant alors l'intervention de la Banque nationale du Rwanda (BNR), elle-même sous la pression du FMI (Fonds monétaire international). En 1998, un audit des banques commerciales réalisé par une firme internationale sur les activités postérieures à 1994 révéla des pratiques douteuses de prêts de complaisance ou frauduleux, ainsi qu'une situation désastreuse dans trois d'entre elles : la Bancor, la BCR et la BCDI. Le ratio des crédits non performants de l'ensemble des banques commerciales était passé de 10 % en 1993 à 20 % à la fin de l'année 1997, puis à 60 % mi-1999. Les règles élémentaires pour l'octroi de crédit n'étaient souvent pas suivies. Les garanties bancaires étaient surévaluées, non assurées, expirées ou tout simplement introuvables. Des prêts étaient octroyés sans signature, quand un autre dépassant 25 % du capital de la banque avait été consenti à un emprunteur individuel. Certains actionnaires de banques recevaient des prêts sans les rembourser⁵⁵.

Soutenue par une commission ministérielle *ad hoc*, la BNR procéda à un recouvrement agressif des sommes dues aux banques privées en supervisant la restructuration des échéances de remboursement, en procédant à une saisie des biens et en publiant dans les journaux la liste des fautifs, accompagnée de leurs noms et du montant des sommes qu'ils devaient. Une partie de l'élite politique et militaire du pays se retrouva en tête de ces listes⁵⁶.

En janvier 2004, le journal *Umuseso*, sur la base de documents produits par la Banque mondiale, publia une nouvelle liste de mauvais créanciers. Le nom du vice-président de la Cour suprême, Gerald Gahima, nommé deux mois plus tôt, apparut à nouveau parmi les plus endettés et les plus mauvais payeurs⁵⁷.

54. *Ibid.*

55. International Monetary Fund, «Rwanda: Recent Economic Developments», *IMF Staff Report* No. 4, janvier 2000.

56. *Ibid.*

57. *Umuseso*, n° 159, 2-8 janvier 2004.

Deux semaines plus tard, il présenta sa démission presque en même temps que son frère et partenaire en affaire, Théogène Rudasingwa. Ce dernier, chef de cabinet à la présidence, demanda alors une mise en disponibilité⁵⁸. La campagne anti-corruption se poursuivit les années suivantes avec en parallèle, en 2004 et en 2005 en particulier, de nombreuses arrestations, des poursuites judiciaires, des limogeages et des défections de hauts gradés militaires, ainsi que de dirigeants historiques civils du FPR. Au long de cette campagne, des journaux ougandais propagèrent des rumeurs de coup d'État en préparation au Rwanda, soulignant ainsi la gravité des antagonismes qui se jouaient dans l'ombre⁵⁹.

Une révolte prenant sa source dans le fond idéologique du FPR

Si de sérieux problèmes d'éthique publique se posaient suite aux désordres consécutifs à la sortie de génocide et de la guerre, ceux-ci doivent aussi être compris dans le contexte d'extrême pauvreté du pays. Cette pauvreté fut renforcée par la baisse de l'aide internationale qui alla jusqu'à causer une récession économique à partir de 1998⁶⁰. Si l'on en croit les chiffres de la Banque mondiale reproduits dans le tableau 1, il semble qu'à l'époque le pays était très pauvre, mais moins que le Burundi par exemple, et pas de façon beaucoup plus marquée que l'Ouganda ou la Tanzanie. Si l'on s'en tient, là encore, aux statistiques de la Banque mondiale, le même constat s'impose pour le niveau de corruption : celui qui prévalait au Rwanda (voir tableau 1) était certes très important, mais pas autant que dans les pays voisins.

La révolte virulente des cadres du FPR peut également être expliquée par d'autres éléments. Il semble en effet que la situation de transition précaire du pays, conjuguée au processus de stratification sociale en cours au sein de la base du FPR aient joué un rôle non négligeable. La virulence de la dénonciation du *leadership* du FPR par les *kada* fut probablement motivée par la déception d'un certain nombre de ses cadres qui se sentaient exclus de la redistribution des cartes de l'après-génocide. Nombre d'entre eux avaient un profil socioculturel similaire à leurs camarades de parti qui avaient été appelés

58. Wikileaks, US Embassy Kigali, (ID 05Kigali27), « Kagame Criticizes National's Officials for Allowing Misbehavior and Lack of Accountability », 10/01/2005 Wikileaks, US Embassy Kigali (ID 04Kigali1162).

59. « Nothing Strange about Colonel Patrick Karegeya's Arrest (General Kabarebe) », *The New Times*, 13 mai 2005 ; F. Reyntjens, « La "transition politique" au Rwanda », art. cité, p. 8.

60. Le taux de croissance du PIB par habitant évolue de la façon suivante : 9,43 % en 1996, 6,64 % en 1997, 0,37 % en 1998 et -3,17 % en 1999. World Bank World Development Indicators (2019).

Rwanda. L'État depuis le génocide

à de hautes fonctions tandis que les premiers vivaient dans des conditions très difficiles sans perspectives claires d'amélioration.

Tableau 1. « Rang centile* » du contrôle de la corruption et PIB/habitant (dollars constants)

	Indicateurs	1996	1998	2000	2014
Rwanda	CC**	20	25	30	76
	PIB/hab.	226	287	216	695
Burundi	CC	4	6	9	9
	PIB/hab.	137	137	128	286
Ouganda	CC	28	18	21	12
	PIB/hab.	287	294	260	714
Tanzanie	CC	15	15	14	22
	PIB/hab.	214	297	308	955
Kenya	CC	15	12	14	16
	PIB/hab.	428	476	409	1 358

* Le rang centile indique le rang du pays parmi tous les pays couverts par l'indicateur agrégé, 0 correspondant au rang le plus bas et 100 au rang le plus élevé. ** Contrôle de la corruption.

Sources : World Bank, Worldwide Governance Indicators (2015) ; World Bank, World Development Indicators (2015).

La révolte des cadres du FPR ne saurait cependant être mise sur le seul compte de l'envie ou des privations matérielles, celle-ci doit également être appréhendée à l'aune du prisme politique et idéologique des *kada*. En effet, le FPR avait justifié sa lutte contre le régime en place au nom d'un projet de profonde transformation et d'exemplarité⁶¹ relayé au sein des écoles politiques du parti en exil. Cette volonté transformatrice, au cœur de l'idéologie du FPR, peut s'expliquer par le sentiment de « vulnérabilité systémique⁶² » ressenti par les membres et les dirigeants du FPR. Ces derniers nourrissaient en effet un sentiment de vulnérabilité reposant non seulement sur l'expérience de la violence vécue par leurs parents ou par eux-mêmes, contraints de quitter le Rwanda dans les années 1960, mais également sur la menace que l'État rwandais continuait de faire peser sur les Tutsi de l'intérieur et sur les

61. Sur l'idée d'exceptionnalisme au sein du FPR, voir B. Chemouni et A. Mugiraneza, « Ideology and Interests... », art. cité, p. 25.

62. R. F. Doner, B. K. Ritchie et D. Slater, « Systemic Vulnerability and the Origins of Developmental States: Northeast and Southeast Asia in Comparative Perspective », *International Organization*, vol. 59, n° 2, 2005, p. 327-361.

réfugiés⁶³. Dans l'esprit des fondateurs du FPR, un retour durable au Rwanda des réfugiés de 1959 dans des conditions de sécurité garanties n'était concevable que si la majorité de la population hutu y trouvait son compte. Pour y parvenir, il s'agissait de transformer l'identité politique de l'État ainsi que les conditions de vie de la population. Ainsi, « l'élimination de la corruption, du favoritisme et du détournement des ressources nationales » constituait la cinquième recommandation des huit points que comptait le programme du mouvement. Il touchait un élément central de l'idéologie des fondateurs du FPR qui ne croyaient pas à la passion identitaire raciste des dirigeants de la Première et de la Deuxième République. Pour eux, le sectarisme ethnique et régional de ces dirigeants représentait essentiellement un paravent idéologique pour masquer l'accaparement des ressources et du pouvoir en usant du népotisme et de la corruption. À la fin des années 1980, à l'époque où le FPR se structurait, le Rwanda connaissait une exacerbation des pratiques de népotisme et de corruption⁶⁴, influençant en retour sa pensée politique : l'éradication des pratiques patrimoniales constitua alors l'un des piliers majeurs du projet de « changement fondamental » appelé de ses vœux par le parti qui entendait bien le mettre en pratique au Rwanda. Cette proposition avait été régulièrement diffusée sur les ondes de Radio Muhabura, la radio du FPR, qui émettait dans une grande partie du pays à partir du milieu de l'année 1992. Elle faisait aussi écho aux accusations de corruption endémique portées par la nouvelle presse indépendante apparue au début des années 1990, dont l'un des leitmotivs était la dénonciation virulente de *l'akazu*.

La révolte des *kada* contre les pratiques patrimoniales s'opposait aux intérêts de deux groupes distincts. Le premier se recrutait au sein du FPR, où les cibles de la critique contre les pratiques de corruption se concentraient sur des dirigeants politiques et militaires « historiques » ayant évolué en Ouganda⁶⁵. Parmi ces derniers, certains étaient demeurés proches du régime en place dans ce pays⁶⁶. Le second groupe réunissait quant à lui un certain nombre d'hommes politiques de tous les partis participant au gouvernement, ayant toujours vécu au Rwanda et qui avaient été socialisés à la politique dans un environnement où les pratiques patrimoniales constituaient un mode de fonctionnement courant chez les élites, que ce soit celles qui détenaient le

63. Human Rights Watch, Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala, 1999.

64. M.-F. Cros, « Atmosphère de fin de règne à Kigali », *La Libre Belgique*, 31 octobre-1^{er} novembre 1989.

65. Voir notamment F. Reyntjens, « Évolution du Rwanda et du Burundi... », art. cité, p. 3.

66. « Kampala semble entretenir des contacts avec certains officiers militaires tutsis à Kigali. Le général-major Kayumba Nyamwasa, souvent cité comme pouvant faire tomber le président Kagame, paraît être une pièce maîtresse de l'échiquier. » B. Leloup, « Le Rwanda et ses voisins. Activisme militaire et ambitions régionales », *Afrique contemporaine*, n° 215, 2005, p. 79.

Rwanda. L'État depuis le génocide

pouvoir, ou celles de l'opposition ou de la société civile⁶⁷. Une conjonction d'intérêts liait ces deux groupes. Ainsi, dans son opposition aux investigations parlementaires visant certains ministres, le Président Bizimungu trouva chez le chef d'état-major, le général Kayumba Nyamwasa, son principal soutien au sein du FPR⁶⁸. La révolte des *kada* a éclaté au moment où les relations entre le Rwanda et l'Ouganda étaient déjà tendues en raison de désaccords profonds sur la façon de mener la première guerre du Congo⁶⁹. Il est difficile de savoir précisément si, dès les débuts de cette révolte en juillet 1997 ou même avant, l'Ouganda avait joué un rôle dans les luttes de factions au sein du FPR, en renforçant par exemple un camp plus en phase avec une gouvernance à l'ougandaise plus permissive en matière de corruption⁷⁰. En revanche, quelques années plus tard, le soutien de l'Ouganda à différentes personnalités politiques et militaires du FPR opposées au Président Kagame s'est clarifié⁷¹. 20 ans plus tard, le soutien de l'Ouganda au Rwanda National Congress (RNC), le parti créé par certaines des personnalités citées dans les affaires de malversations lors de la révolte des *kada*⁷², constitua l'une des causes de la crise qui éclata entre les deux pays⁷³.

Le changement que les *kada* appelaient de leurs vœux eut bien lieu, les groupes de personnes qu'ils accusaient de corruption furent écartés et un remaniement politique s'inscrivant dans le sens d'un assainissement de la gouvernance du pays se produisit. Il est rare qu'en Afrique les mouvements de libération victorieux ne tombent pas dans l'écueil du patrimonialisme au lendemain de la victoire⁷⁴. Au Rwanda aussi, au sein du FPR et de son armée, les forces poussant dans cette direction étaient puissantes. Mais, fait marquant, aucune faction traversant le mouvement n'avait osé s'organiser,

67. N. Nkiko, « Qu'en est-il de la société civile rwandaise ? », in A. Guichaoua (dir.), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Lille, USTL, 1995, p. 309-318.

68. Kayumba Nyamwasa explique dans une interview que sa dissidence du FPR et son opposition au Président Kagame datent de cette période et ont été causées par le traitement, à ses yeux injuste, qui avait été réservé au Président Bizimungu à l'époque. S. Rolley, interview de K. Nyamwasa, « Je suis prêt à apporter toutes les preuves », RFI, 9 juillet 2013.

69. H. Tamm, « Status Competition in Africa: Explaining the Rwandan-Ugandan Clashes in the Democratic Republic of Congo », *African Affairs*, vol. 118, n° 472, 2019, p. 509-530.

70. R. Tangri et A. M. Mwenda, « Politics, Donors and the Ineffectiveness of Anti-Corruption Institutions in Uganda », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 44, n° 1, 2006, p. 101-124.

71. B. Leloup, « Le Rwanda et ses voisins... », art. cité, p. 79.

72. Le parti Rwanda National Congress (RNC) a été fondé en décembre 2010 par Kayumba Nyamwasa, Patrick Karegeya, Théogène Rudasingwa et Gerald Gahima. Voir F. Reyntjens, « Chronique du Rwanda 2010-2011 », in S. Marysse, F. Reyntjens et S. Vandeginste (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2010-2011*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 246.

73. C. Uwiringiyimana, « Rwanda Accuses Uganda of Supporting Rebels », Reuters, 5 mars 2019.

74. C. Clapham, « From Liberation Movement to Government: Past Legacies and the Challenge of Transition in Africa », *Discussion Paper 8*, Johannesburg, The Brenthurst Foundation, 2002.

plus ou moins ouvertement, même sous de faux oripeaux, pour défendre des intérêts patrimoniaux occultes. Au lendemain du génocide et dans un contexte de retour dans leur pays des réfugiés de 1959, les enjeux historiques étaient trop importants, quand bien même ils n'auraient pas, à eux seuls, pu empêcher la prise de pouvoir d'une faction d'entrepreneurs politiques déterminés. Au-delà de la lutte de pouvoir qui opposait ces derniers au puissant vice-président et ministre de la Défense de l'époque, Paul Kagame, à ce moment précis, ce sont bien les enjeux historiques, qui depuis longtemps avaient structuré l'idéologie du FPR alors portée par les *kada*, qui rendirent difficile les projets patrimoniaux de certains leaders du parti.

Le fait que la révolte des *kada* ait conduit Paul Kagame, alors vice-président, à se hisser au sommet de l'État en devenant président de la République, puis à dominer durablement le champ politique rwandais pose la question de la place de la lutte pour le pouvoir au cœur de la séquence historique en question. L'instrumentalisation politique de la lutte contre la corruption pour écarter des concurrents et s'assurer ainsi la loyauté de subordonnés est courante en Afrique⁷⁵. Cette instrumentalisation se déploie en général dans le cadre de systèmes politiques englués dans des pratiques néo-patrimoniales qui font que même les initiateurs de ces campagnes de lutte contre la corruption – fut-il président de la République – sont déjà compromis dans des réseaux de corruption, avec pour corollaire le fait que ces campagnes politiquement instrumentalisées aboutissent généralement à un échec⁷⁶.

S'agissant de l'épisode de la révolte des *kada*, la tentation serait grande de l'analyser de manière rétrospective, à la seule aune de son aboutissement politique, c'est-à-dire l'accession et la prééminence politique du futur président Paul Kagame, comme sa principale raison d'être et son point de départ. Or, dans les rapports internes au FPR, dans les articles de presse comme dans les comptes-rendus de la réunion Kicukiro II qui mettent au jour la genèse du mouvement des *kada*, le rôle du vice-président Kagame y apparaît relativement effacé. Cette discrétion semble avoir été perçue et dénoncée comme une passivité par les « pétitionnaires » dans les journaux, tout du moins jusqu'au moment où Paul Kagame est pleinement réapparu sur le devant d'une scène politique enfiévrée par des scandales de divers ordres. La crise au sein du FPR

75. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989; P. Chabal et J.-P. Daloz, *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, Oxford/Bloomington, James Currey/Indiana University Press, 1999.

76. L. Lawson, « The Politics of Anti-Corruption Reform in Africa », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 47, n° 1, 2009, p. 73-100.

Rwanda. L'État depuis le génocide

entre 1997 et 1998 s'est déroulée à un moment où le jeu politique à l'intérieur du mouvement était fluide, constitué de plusieurs centres de pouvoirs parmi lesquels les *kada* formaient une force de contestation puissante et indépendante des factions en présence. Plusieurs facteurs permettent de rendre compte de la fluidité du jeu politique au sein du FPR. De nombreux groupes de *kada* ne venaient d'arriver au Rwanda que récemment et connaissaient peu les dirigeants des organes centraux du FPR ou les officiers supérieurs de l'armée. Ceci était encore plus vrai pour ceux en provenance du Rwanda même. Durant les sept années de structuration du FPR en exil, la différenciation sociale entre les *kada* et les jeunes dirigeants était faible, les uns et les autres partageant les mêmes profils socio-professionnels. Les rencontres entre militants et dirigeants, menées essentiellement dans la clandestinité, étaient focalisées sur la mobilisation politique, elle-même basée sur la persuasion, dans un contexte où le mouvement avait relativement peu de moyens coercitifs à déployer sur ses membres. À cela, il faut ajouter le caractère géographique fortement dispersé des lieux de vie des partisans du FPR dans la région. Ce contexte octroyait aux *kada* une large autonomie. L'intensité historique des événements entourant la fin du génocide et le retour des réfugiés de 1959 exacerbait les dimensions collectives de l'action sociale et politique, rendant plus difficile l'établissement de larges réseaux de clientèle politique visant l'accomplissement de projets privés. Enfin, les éventuels entrepreneurs politiques avaient à leur disposition peu de ressources à distribuer du fait du dénuement ambiant. Cette situation très singulière se condensa en un « moment critique » durant lequel :

« Sur une période relativement courte, les contraintes économiques, culturelles, idéologiques et organisationnelles sur l'action politique se sont fortement atténuées, avec deux conséquences principales : le champ des possibles offert aux acteurs politiques les plus puissants s'élargit considérablement et les conséquences de leurs décisions deviennent potentiellement beaucoup plus importantes⁷⁷. »

La dureté des conditions de vie qui prévalaient à l'époque avait poussé les *kada* ordinaires à se fédérer autour des promesses de changement et d'exemplarité inscrites dans le discours du FPR durant sa lutte pour la conquête du pouvoir et à choisir un dirigeant qui leur semblait plus à même de mettre en œuvre leur volonté de changement.

En fait, lorsque Paul Kagame s'est engagé dans le processus de réforme visant à assainir le fonctionnement de l'État, ce dernier s'est mué en une âpre lutte pour le pouvoir mettant aux prises le vice-président et les factions qui s'adonnaient avec le plus d'intensité aux pratiques de corruption. Il faut aussi

77. G. Capoccia et R. D. Kelemen, « The Study of Critical Junctures... », art. cité, p. 343.

se demander s'il n'y avait pas non plus de la part des factions qui entretenaient ces pratiques une dimension doctrinaire, à savoir faire de l'usage et de la tolérance des pratiques de corruption un instrument de cooptation et de pacification politique dans un contexte de fortes dissensions. C'est sans doute dans cette perspective que prend en partie sens la résistance du Président Bizimungu aux réformes anti-corruption. L'autre protagoniste perçu comme le leader des factions les plus impliquées dans les pratiques de corruption, le général Kayumba Nyamwasa, proche des dirigeants politiques ougandais, pourrait, avec d'autres, avoir voulu reproduire au Rwanda le modèle de gouvernance du NRM de Museveni, où la corruption était sciemment mobilisée comme instrument de cooptation politique⁷⁸. Ainsi, la lutte pour le pouvoir entre Paul Kagame et les hérauts de la corruption pourrait avoir revêtu une dimension politique plus profonde ayant trait au choix du modèle de gouvernance.

Le « moment critique » qu'a constitué la révolte des *kada*, événement dont il faut de nouveau souligner la contingence, a conduit à une refondation institutionnelle qui a fini par atteindre un équilibre durable et « auto-reproductible⁷⁹ » incarné par le « nouveau Rwanda », ainsi nommé par ses dirigeants politiques. Sans cela, le Rwanda aurait pu emprunter un autre chemin, celui plus classique où les pratiques patrimoniales d'un groupe victorieux sont hors de contrôle. En se révoltant contre la direction que prenaient le FPR et le pays tout en pesant de tout leur poids pour soutenir Paul Kagame, alors vice-président, dans une volonté de changement véritable, les *kada* ont favorisé son accès à la prééminence politique, aussi bien au sein du FPR que sur la scène politique nationale, une assise politique caractérisée par une forte concentration du pouvoir entre ses mains, résultat d'une évolution explicitement demandée par les *kada*. L'autre changement induit par la révolte des *kada* fut, sous la direction de l'ancien vice-président, l'amorce d'un changement profond de modèle de gouvernance restreignant les conduites néo-patrimoniales et, jusqu'à un certain point, visant à optimiser l'usage des ressources publiques pour le bien commun ■

Jean-Paul Kimonyo
Chercheur indépendant

78. W. Muhumuza, « From Fundamental Change to no Change: The NRM and Democratization in Uganda », *Les cahiers d'Afrique de l'Est/The East African Review*, n° 41, 2009, p. 21-42.

79. G. Capoccia et R. D. Kelemen, « The Study of Critical Junctures... », art. cité, p. 343.

Rwanda. L'État depuis le génocide

Abstract

The RPF's Kada Revolt (1997–1998), a “Critical Juncture” in the Evolution of Post-Genocide Rwanda

This article examines from inside the Rwandan Patriotic Front a crucial moment in the process of exiting the post-genocide crisis in Rwanda, “the revolt of the RPF’s cadres” in 1997 and 1998, using the notion of “critical junctures”, periods of political contingency during which the field of possibilities widens. The revolt of the kada against the neo-patrimonial practices of the political and military leaders of their movement, and of the other parties in power, propelled Paul Kagame to supreme power and spurred a profound change of governance.